



Rapport Financier préparé pour l'Assemblée Générale 2020 de Sail The World.

Bilan de l'année 2019

Table des matières

1	Synthèse	3
2.	Exercice 2019.....	4
2.1	RECETTES.....	4
2.1.1	Répartition des recettes en 2019	4
2.1.2	Cotisations.....	4
2.1.3	Assurances.....	5
2.1.4	Vente de pavillons et cartes marines	5
2.1.5	Dons SNSM	5
2.2	DEPENSES	6
2.2.1	Répartition des dépenses 2019	6
2.2.2	Gestion et administration	7
2.2.3	Loyers & charges	7
2.2.4	Les honoraires de gestion et comptabilité	7
2.2.5	Frais commerciaux.....	7
2.2.6	Dépenses et investissements informatiques.....	8



Bonjour à tou(te)s,

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport financier, le résultat comptable de STW pour l'année 2019 est positif, ce qui est tout à fait satisfaisant et nous a permis de reverser 5 655 euros à la SNSM. Merci à vous tou(te)s pour ce geste fort.

Les baisses de recettes, notamment celles des commissions des assurances, sont compensées par la hausse de celles liées aux formations, ainsi que par des baisses de dépenses liées au fonctionnement de STW (changement de local et de cabinet comptable, par exemple). Il faut aussi retenir que les cotisations des adhérents représentent dorénavant les $\frac{3}{4}$ des recettes de notre association. Sur le fond, ceci s'avère plutôt sain, mais implique aussi que si nous voulons consolider nos développements informatiques, il faudrait recruter de nouveaux adhérents, puisque nous ne souhaitons pas augmenter les tarifs des cotisations. Et, sans se voiler la face, il est vrai que nous ne sommes guère « agressifs » sur ce côté commercial : relance d'anciens adhérents, parrainages et promotions à coût réduits... Tout simplement parce que nous sommes des bénévoles avec des emplois du temps déjà bien chargés, et puis aussi parce ce champ commercial ne fait pas vraiment partie de nos compétences. Mais si certains de nos adhérents possèdent ce type de compétences, nous accueillerons avec plaisir leurs propositions.

Enfin, pour ce qui est de l'année 2020, l'effet de la pandémie va évidemment se répercuter sur nos comptes, même si nous devrions garder l'équilibre financier, et notamment parce que nous n'aurons pas les frais du Nautic à supporter. Cela dit, il est aussi intéressant de noter que l'intérêt pour la Grande Croisière ne faiblit pas, d'après les retours de nos membres actuellement en mer, avec une proportion plus élevée de jeunes adultes (avec ou sans enfants) que les années passées. L'envie d'un temps de rupture hors de cette société masquée et d'aller voir ailleurs en laissant passer ce coup de vent pandémique ont visiblement séduit les indécis. Tant mieux !

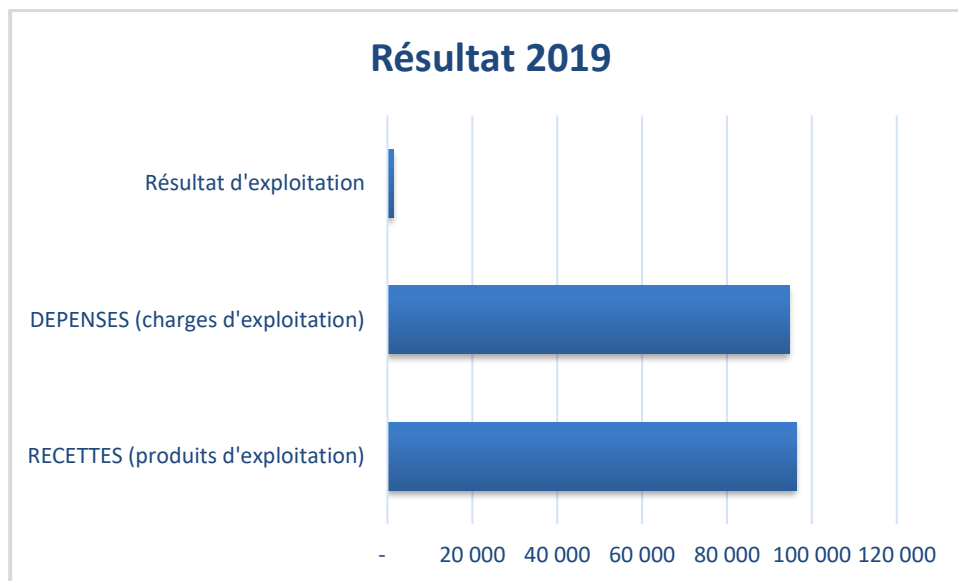
Jean-Luc Gourmelen



1 Synthèse

Ce rapport analyse le bilan financier de l'année 2019. Les recettes (produits d'exploitation) de l'année 2019 sont de 96 333 euros et les dépenses (charges d'exploitation) sont de 94 793 euros.

**Par conséquent, le résultat de l'association pour l'exercice comptable 2019 est positif.
Son montant est de 1 540 euros.**

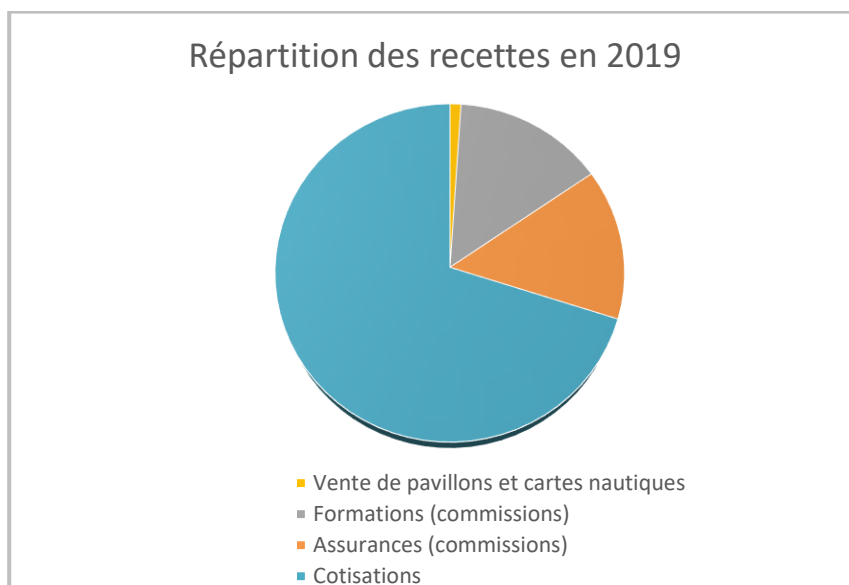


2. Exercice 2019

2.1 RECETTES

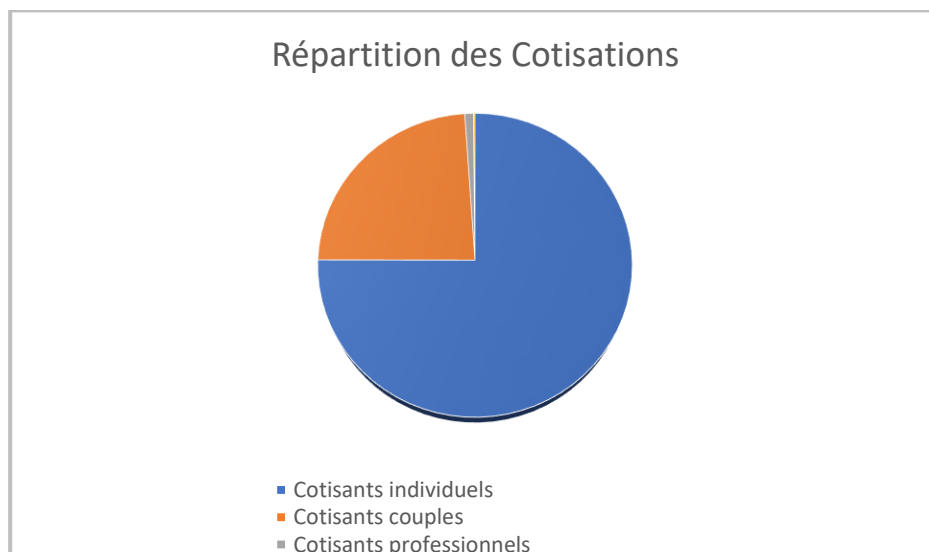
2.1.1 Répartition des recettes en 2019

70% des recettes proviennent des cotisations de nos adhérents (en majorité de cotisations individuelles). Aujourd'hui, ce sont les adhésions qui permettent la pérennité de l'association. Les commissions perçues sur les assurances, dont nos partenaires courtiers sont ANP et SATEC, représentent 14% des recettes de l'association.



2.1.2 Cotisations

Les revenus issus des cotisations en 2019 sont de 63 830 euros. Les cotisations individuelles représentent 75% des cotisations. Au total, 1 854 adhésions ont été souscrites en 2019, dont 1 834 particuliers et 20 professionnels et marinas.



2.1.3 Assurances

Les commissions perçues par STW sur les contrats d'assurances totalisent 13 150 euros en 2019. Ces revenus représentent 14 % de nos recettes.

2.1.4 Vente de pavillons et cartes marines

Les ventes de cartes marines, pavillons et autres articles totalisent 954 euros en 2019.

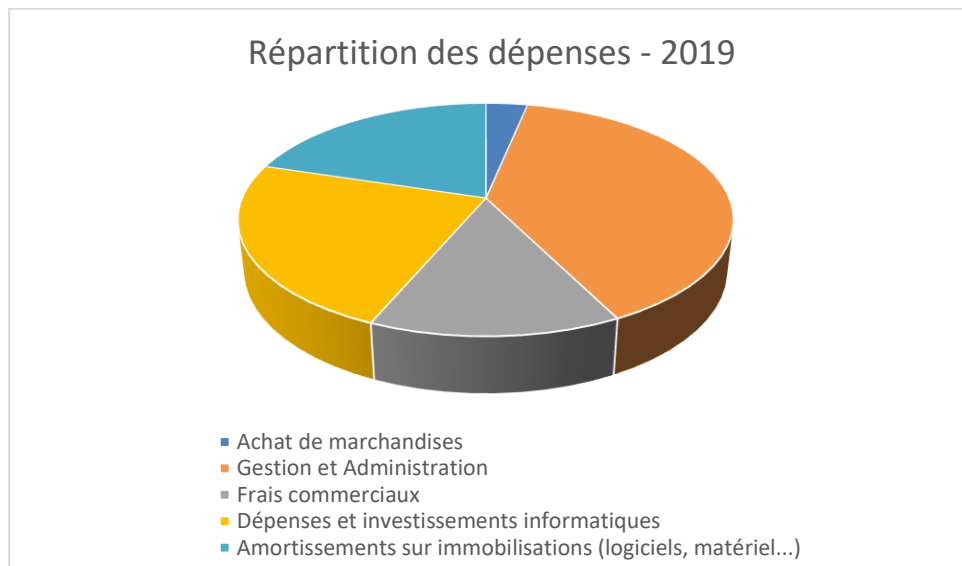
2.1.5 Dons SNSM

Comme chaque année, les dons associés aux inscriptions ou renouvellements ont été intégralement versés à la SNSM. Ces dons sont en augmentation en 2019. Cela peut s'expliquer par la médiatisation de l'accident du bateau de la SNSM des Sables d'Olonne lors d'un sauvetage au moment du passage de la tempête Miguel. Ainsi, la majorité des dons perçus via STW a exceptionnellement été reroutée auprès de la station SNSM des Sables d'Olonne (4 500 euros). La station SNSM du Morbihan a quant à elle perçu 1 155 euros.

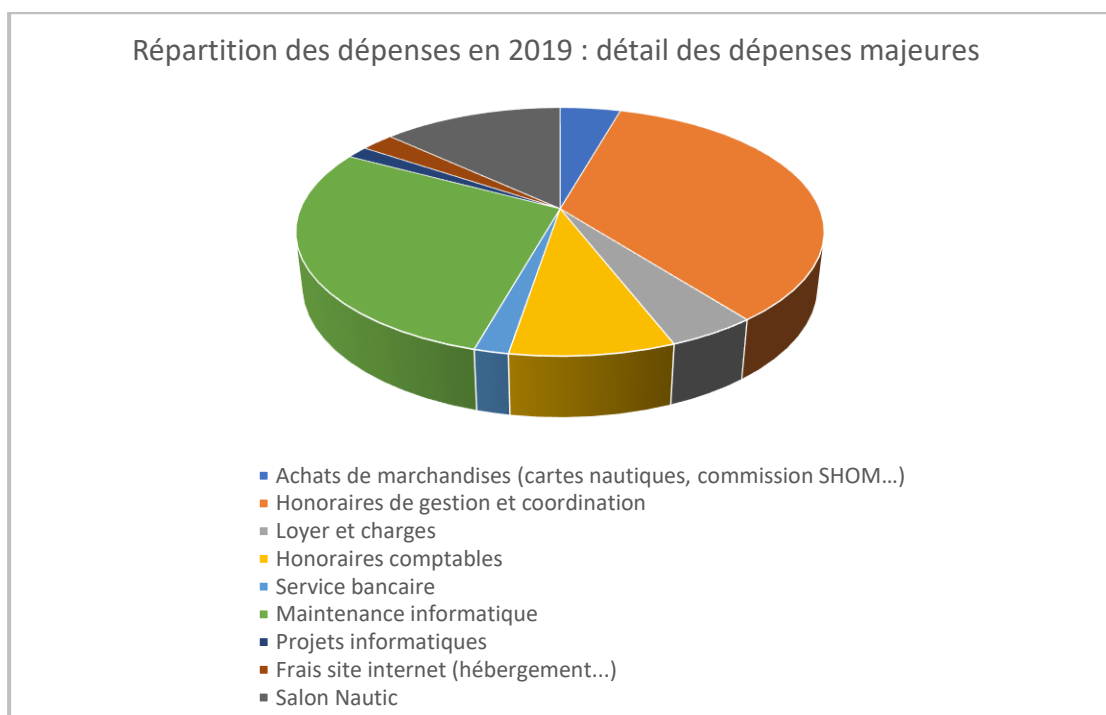
2.2 DEPENSES

2.2.1 Répartition des dépenses 2019

Les frais de Gestion et Administration représentent 39% des dépenses de l'association, suivis des dépenses et investissements informatiques (23%) et des frais commerciaux (14%).

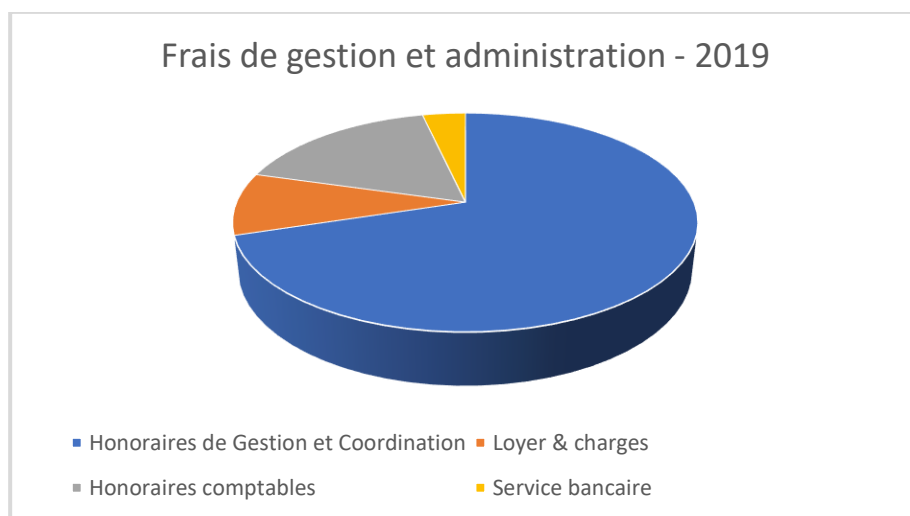


Le graphique ci-dessous détaille les principales sources de dépenses de l'association : les honoraires de gestion et coordination, permettant notamment de ne pas avoir de salarié(e) à charge, et les frais de maintenance informatique.



2.2.2 Gestion et administration

Le graphique ci-dessous montre la répartition des frais de gestion et administration en 2019.



2.2.3 Loyers & charges

En Mars 2020, le siège social d’STW a changé du 25 Boulevard Stalingrad 44 000 Nantes, au 41-43 Quai de Malakoff 44000 Nantes, les locaux du boulevard Stalingrad n’étant en effet plus à louer sur décision de leur propriétaire. Cela n’a pas d’impact sur l’exercice comptable 2019, mais aura pour effet une diminution de ces charges en 2020.

2.2.4 Les honoraires de gestion et comptabilité

Les honoraires de gestion ont augmenté du fait de l’absence de salarié(e). Afin de réduire les coûts comptables, il a été décidé en 2020 de changer de cabinet comptable. STW est géré par le cabinet Fiduxia depuis le 1^{er} Janvier 2020.

2.2.5 Frais commerciaux

Le salon nautique représente le poste le plus important en termes de frais commerciaux. Il s’agit d’un moment fort de l’association.

Nous prenons toutes les mesures possibles pour diminuer les coûts liés au Salon, notamment via nos partenariats avec « Nautic Festival » (organisateur du salon) et Escale Formation Technique. Cette année, STW a aussi accueilli un autre partenaire sur son stand : l’Atlantic Back Cruising. En 2019, le coût du salon s’est élevé à 9 000 euros soit une diminution de 40% par rapport à 2018.

2.2.6 Dépenses et investissements informatiques

La majorité des dépenses informatiques concernent la maintenance du site (19 440 euros en 2019). Les frais de site internet concernent l'hébergement du site par Images Création. Les investissements liés à l'application mobile STW sont comptabilisées comme amortissements sur immobilisations (voir section 2.2.1 répartition des dépenses).

